

AR PREFECTURE

017-200041523-20210430-DEC173\_2021-AU  
Reçu le 30/04/2021

H A U T E



SAINTONGE

Décision n° 173/2021  
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

*Extrait du registre de décisions du Président*

***En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 5 : signature de conventions de mise à disposition de personnel CDCHS).***

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de mise à disposition avec l'Association V.I.E. pour :

- Monsieur RICHARD Cyril en tant qu'agent technique du 1er au 31 mai 2021,

Fait à Jonzac,  
Le 30 AVR. 2021

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,  
la 8<sup>e</sup> Vice-Présidente étant absente,  
le 2<sup>e</sup> Vice-Président : M. Jacky QUESSON



**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**